



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

manifestations

Question écrite n° 26908

Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les événements du Trocadéro. Au lieu d'une belle fête populaire célébrant le nouveau champion de France, nous avons assisté à des violences inouïes de la part de malfrats devant des forces de l'ordre complètement dépassées. Des images largement diffusées dans le monde entier montraient un affrontement de guerre civile en plein centre de Paris. Ce sont des magasins pillés, des voitures dégradées, des équipements urbains projetés sans réaction des forces de l'ordre acculées, qui ont accusé par la voie de leurs représentants syndicaux l'impréparation des autorités du ministère de l'intérieur devant de tels incidents. Les responsables de cette inorganisation doivent être sanctionnés et le préfet de police doit arrêter de rejeter la responsabilité de cette catastrophe sur tout et n'importe qui. C'est pourquoi il souhaiterait connaître les sanctions envisagées par le Gouvernement à l'égard des autorités de police défaillantes.

Texte de la réponse

La cérémonie de remise du trophée de champion de France sur la place du Trocadéro avait fait l'objet d'une préparation rigoureuse ponctuée par des échanges entre la préfecture de police, les services de sécurité du club parisien et le ligue de football professionnel. L'organisation de l'événement a par ailleurs donné lieu à la consultation de l'autorité municipale, le projet de rassemblement ayant été préalablement soumis à l'avis de la Mairie de Paris et de la mairie du 16e arrondissement. Le club de football avait déployé un service d'ordre composé de stadiers dont la mission était de protéger le cheminement des bus des joueurs et l'accès au podium. Le dispositif policier, renforcé dès la veille au soir puis tout au long de la journée du 13 mai, était calibré à la hauteur des prévisions de participation et de risques. Il convient de rappeler que les débordements constatés sont le fait de certains individus violents, venus pour perturber la cérémonie et se livrer à des actes de vandalisme. Toutefois, grâce à la réactivité des services de police, les dégradations ont pu être concentrées dans un périmètre réduit et le calme a été rapidement rétabli, la situation étant apaisée dès 21 heures et totalement normale à 22 h30. Lors de ces événements, 43 personnes ont été arrêtées et 42 placées en garde à vue dans différents locaux de police. D'une manière générale, la capitale est confrontée depuis plusieurs mois à une série de manifestations sans précédent par son intensité et sa durée. Ainsi la préfecture de police a dû gérer 3 des 4 plus importantes manifestations de personnes depuis 30 ans ; un nombre de manifestants à encadrer qui a atteint, en 5 mois, celui de la totalité de l'année 2012 ; la gestion depuis l'automne de 65 rassemblements contre le projet de loi ouvrant le mariage aux personnes de même sexe, dont les deux tiers n'ont pas fait l'objet de déclaration préalable ; enfin, la multiplication par 6 du nombre de blessés parmi les forces de l'ordre depuis le début de l'année 2013. Malgré le nombre et la fréquence des rassemblements de personnes depuis le début de l'année, dont certains ont présenté la spécificité de rassembler dans le même cortège des individus particulièrement violents et déterminés et des publics beaucoup plus familiaux, aucun blessé sérieux n'a été à déplorer du côté des manifestants. Il en va de même, s'agissant du rassemblement au Trocadéro, le calme étant d'ailleurs revenu dans la capitale en tout début de soirée.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26908

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2013](#), page 5238

Réponse publiée au JO le : [15 octobre 2013](#), page 10876